2[illegible]me Année N° 6145 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Dimanche 1er Mai 1881

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.[illegible]
Six mois. . 2[illegible]
Un an. . 50.[illegible]
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . 2[illegible] c.
Réclames . . [illegible] c.
Faits divers : . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal ; à *Lille*, chez M. [illegible], libraire, Grande Place ; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.
A LILLE, à la succursale de *l'Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).
A TOURCOING, rue d'Havré, 25.
A ARMENTIÈRES, rue de Lille.
A PARIS, aux bureaux de *l'Agence Havas*, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 30 AVRIL 1881

BOURSE DE PARIS *Service gouvernemental*	29 AVRIL	30 AVRIL
3 0/0	83 60 ./.	[illegible] 45 ./.
3 0/0 amortissable	85 10 ./.	85 00 ./.
Amortissable nouveau	84 10 ./.	84 60 ./.
4 1/2 0/0	114 00 ./.	114 00 ./.
Emprunts 5 0/0	120 57 1/2	120 70 ./.

Service particulier	29 AVRIL	30 AVRIL
Act. Banque de France	5275 00	5200 00
» Société générale	730 00	730 00
» Crédit f. de France	1675 00	1662 00
» Chemin autrichien	692 00	698 00
» Lyon	1695 00	1690 00
» Est	775 00	775 00
» Ouest	835 00	830 00
» Nord	1820 00	1815 00
» Midi	1160 00	1165 00
» Suez	1775 00	1770 00
5 % Péruvien	00 00	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	670 00	665 00
» Banq. ottom. (nouv.)	000 00	000 00
Londres court	25 27 00	25 27 00
Fred. Mob. (act. nouv.)	747 00	740 00
Turc	16 07	16 10

BULLETIN DU JOUR

La session des conseils généraux, connue dans le monde administratif sous le nom de « petite session » est terminée. Jusqu'ici les journaux de province ne nous ont révélé aucun incident particulier. Les nouvelles de Tunisie ne présentent qu'un intérêt secondaire. La brigade Vincendon, qui forme le centre de la division Delebecque, est plus en avant que les deux autres. Il semble qu'un rassemblement important de Kroumirs existe à peu de distance de la frontière, et soit actuellement l'objectif de cette division, qui opérerait de concert avec les troupes débarquées à Tabarka.

La mission donnée par la Porte à Khérédine-Pacha a causé une vive émotion à Tunis. Ce fait est à rapprocher de la note ottomane réclamant contre ce mot de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, que le sultan exerce seulement une autorité *religieuse* en Tunisie. Le ministre ottoman des affaires étrangères prétend, au contraire, que le sultan est souverain en Tunisie, que la Tunisie fait partie intégrante et forme l'une des provinces de son empire, et que « les gouverneurs généraux » de cette province ont toujours été nommés par firman du sultan.

Il serait difficile à la Porte ottomane de justifier historiquement ces prétentions. Jamais elle n'a été pour rien dans l'avènement au trône d'aucun des membres de la famille du bey actuel, qui est héréditairement souveraine en Tunisie.

Le *Temps* rappelle à ce propos que sous le règne de Louis-Philippe, chaque fois que le sultan a voulu faire acte de souveraineté en Tunisie, la France s'y est opposée. Presque chaque année la flotte turque sortait des Dardanellee à destination de Tunis; alors l'escadre française de la Méditerranée allait au-devant d'elle, et l'escortait à aller et au retour. Ordre était donné à notre escadre d'interdire tout débarquement à Tunis de troupes ottomanes au d'agents ottomans arrivant en mission officielle sur un navire de guerre. De même sous l'empire, deux fois au moins. Ces précédents établissent qu'en fait, depuis cinquante ans, le sultan n'a jamais exercé de souveraineté en Tunisie, et que la France y a toujours exercé un protectorat sinon formel, du moins effectif.

ET PUIS ???

Nous ignorons s'il y a des Français assez peu patriotes pour souhaiter de voir le gouvernement échouer dans les affaires d'Afrique; en tout cas, nous ne sommes pas de ceux-là et, malgré notre peu de sympathie pour les hommes du pouvoir, nous formons des vœux très-sincères pour que les événements qu'ils paraissent avoir voulu préparer au-delà de la Méditerranée servent à grandir l'influence française et à honorer notre drapeau. Mais comment se défendre d'une véritable angoisse quand, après avoir constaté les vices et les défectuosités de notre organisation militaire, telle que la pratique au moins M. le général Farre, ou acquiert la quasi-certitude que le ministère ne sait pas jusqu'où il ira, que ses membres ne sont pas d'accord sur ce qu'il convient de faire.

Les Kroumirs n'opposent jusqu'à présent à nos troupes qu'une résistance assez molle ; ils se dérobent ; le bey proteste contre l'invasion de son territoire, mais l'armée tunisienne garde une attitude expectante ; elle nous laisse bombarder à notre aise quelques fortins sur lesquels nous arborons notre pavillon, sans qu'il y ait eu de notre part déclaration de guerre.

Et puis ?

Il va falloir avancer, aller plus avant.

L'Allemagne nous pousse, dit-on, vers Tunis. La Turquie invoque ses droits de suzeraine ; l'Angleterre et l'Italie regardent ; les grandes tribus algériennes s'agitent.

Et puis ?

Irons-nous à Tunis ? Et quand nous y serons, qu'y ferons-nous ?

Le gouvernement lui-même n'en sait rien. La division règne au sein du cabinet ; le *Times* le constate en ces termes : « Non seulement les ministres ne sont pas d'accord, mais ils n'ont pas confiance les uns dans les autres. Il serait inutile de contester le fait : une partie du cabinet se méfie de l'autre. On évite également un conflit ouvert et une entente formelle. L'Elysée regarde le palais Bourbon avec un sentiment de malaise, et le Palais-Bourbon ne souffre aucune contradiction. »

Le *Moniteur universel* nous apprend de son côté que le ministère est partagé entre trois avis différents :

« Les uns professent que nous devons nous borner à infliger une leçon aux Kroumirs, les autres estiment que les Kroumirs ne valent pas un déplacement sérieux de forces militaires, et qu'il faut aller à Tunis pour y établir le protectorat français ; un troisième groupe, enfin, est d'avis que la France républicaine et démocratique, après avoir fait l'essai de ses forces dans la régence, s'honorerait en revenant de cette contrée les mains vides. »

La vérité, c'est qu'on s'est engagé dans cette aventure, sans plan préconçu, sans programme arrêté.

Le Palais Bourbon a voulu une guerre; les incursions des Kroumirs ont servi de prétexte ; mais on ne paraît pas avoir songé à connaître la pensée de la diplomatie européenne ; on n'a pas compté avec les les grandes tribus toujours prêtes à se soulever ; et on ne semble pas surtout s'être demandé ce qu'on ferait de la victoire.

Journal de l'expédition Française

Bordj de Remel-Souk, 17 avril.

Ce matin, au point du jour, je suis réveillé par la diane, et, comme l'homme vertueux, je contemple le lever de l'aurore. Profitant de la fraîcheur qui règne encore dans la vallée, je monte à cheval et me rends aux grand-gardes des turcos contempler ce fameux camp tunisien dont nos journaux ont déjà tant parlé. Les sentinelles des tirailleurs, espacées les unes des autres par une distance moyenne de 60 mètres environ, observent l'horizon, le fusil à la bretelle. Au pied de la pente tapissée d'alfa où nous nous tenons, s'étendent sur une largeur de 800 mètres environ des champs d'orge et de blé admirablement cultivés. Au-delà, la rivière de l'Oued Melila, qui sert de frontière, et à un demi-kilomètre en arrière le bordj tunisien du Hammam, ou marché du thnine (lundi).

Ce bordj qui affecte la même forme que celui de Remel-Souk, en opposition duquel il a été construit, est situé au pied du Kef-el-Hammam.

En avant s'étendent trois rangées de tentes coniques et de tentes-abris.

Deux à trois cents hommes de l'armée tunisienne environ doivent camper en cet endroit. En ce moment, quelques cavaliers mènent leurs chevaux boire à la rivière, des patrouilles explorent les environs ; des sons de *teboul* (tambour de basque) arrivent jusqu'à nous : ce sont, me dit un turco, les soldats du bey qui font danser leurs chevaux aux accords de cet instrument.

Depuis l'aggression des Kroumirs, trois généraux tunisiens campent dans ce bordj ; Si-Youmès el Dziri, gouverneur de Béja ; Si-Allala-Djouini, envoyé express du bey, et Si-Taleb-el-Mesmouri, gouverneur de Tabarca. Il y a dix jours environ, ces trois généraux demandèrent au général Ritter de leur accorder une entrevue; celui-ci, après avoir pris avis de ces chefs, leur fit répondre qu'il les attendait. Ces trois beys arrivèrent à Remel-Souk dans leurs uniformes de gala, montés sur des chevaux caparaçonnés de harnais couverts d'or.

Après les saluts d'usage, les Tunisiens, demandèrent si les troupes rassemblées sur la frontière allaient la franchir et attaquer les Kroumirs. Bien que sachant parfaitement l'arabe, circonstance que n'ignoraient pas les envoyés du bey, le général Ritter, craignant dans la conversation de dire un seul mot qui eût pu être mal interprété, leur répondit en français, traduit par son interprète. En outre, d'après les usages du pays, quand on a affaire à un inférieur, on doit toujours employer sa propre langue et non celle de son interlocuteur, s'il est étranger. En agissant ainsi, le commandant de Remel-Souk voulait montrer la distance qui sépare un général français des beys tunisiens.

Aux nombreuses questions des envoyés du bey, le général Ritter répondit par ces simples paroles : « Je ne sais rien ; je suis venu ici pour protéger nos frontières contre les attaques des Kroumirs. » Au moment où les Tunisiens allaient se retirer, le général leur dit :

— « Vu la chaleur qui règne aujourd'hui, je vous ai fait préparer des rafraîchissements dans une tente où mes officiers vont vous conduire. »

Les beys remercièrent, et, pour regagner la frontière, traversèrent le camp, où nos braves *zouzous* les accompagnèrent jusqu'aux sentinelles avancées en leur fredonnant :

Les voilà, Nicolas,
Ah ! ah ! ah !

En redescendant au camp, je traverse les campements du 4e bataillon du 1er tirailleurs. L'aspect de ces troupes est des plus typiques et bien fait pour tenter le pinceau d'un peintre militaire. Tous les turcos sont de vieux soldats ; la plupart sont chevronnés ! beaucoup d'entre eux ont pris part à la campagne de 1870. Dans un coin les cuisiniers, en blouse et en pantalon de toile préparent le couscouss des escouades. Tous sont de haute taille, aux membres secs et nerveux : les mains et le front sont chargés de tatouages bleuâtres. Presques tous sont Kabyles, quelques-uns sont des nègres du Soudan et portent la tête rasée jusqu'au-dessus des oreilles. Beaucoup sont couchés sur l'herbe, la tête découverte sous ce brûlant soleil de 35 degrés, et se chauffent comme des lézards. Les guidons verts des compagnies, ornés du croissant et de l'étoile, flottent aux faisceaux.

Je remarque que beaucoup de ces fils du Prophète boivent du vin, de l'eau-de-vie, voire même de l'absinthe, et jurent en français comme des enragés. Fait curieux : le turco, au régiment, est propre, fait l'esprit fort, se moque du Coran, d'Allah, des marabouts, et se grise volontiers. Quand il quitte le service, serait-il resté vingt-ans sous nos drapeaux, avec le burnous et le chapelet de ses compatriotes, il reprend la crasse et le fanatisme de ses coreligionnaires.

Au camp du campement, s'élèvent les tentes marquises des officiers, entourées de *dzribas*, haies en branches d'arbres pour tempérer les rayons du soleil et arrêter les chevaux échappés dans le camp. Les officiers français portent le pantalon large, la tunique bleu-de-ciel plissée à la taille et ouverte sur un gilet blanc. Les lieutenants et sous-lieutenants indigènes ont conservé la veste et le pantalon des soldats, couverts en revanche de broderies de soie noire et de galons d'or. Tous ces officiers me font le plus charmant accueil, et le capitaine Guillet, adjudant-major du bataillon, veut à toute force me faire goûter au fameux couscouss.

Nous nous asseyons en rond sur les ruines d'un vieux cimetière indigène, à l'ombre d'un énorme chêne-liège, contre lequel les tirailleurs ont élevé une boule en terre glaise surmontée d'un croissant. Un turco apporte un énorme bol en bois contenant le couscouss ou minuscules boulettes de farine cuite à l'étuvée, ainsi que le poulet bouilli. Un autre verse sur le tout un énorme morceau de beurre et le *merga*, ou jus de la viande cuite avec le couscouss : on mêle le tout et, franchement, cela n'est pas mauvais.

Pendant le déjeuner, j'annonce aux turcos que M. Albert Grévy, gouverneur civil de l'Algérie, va venir prendre ici le commandement des troupes.

— Qui ça, Grévy ? me dit un vieux sergent indigène. Grévy, mercanti, connais pas.

Pour ces brave gens, tout ce qui ne porte pas un galon et un sabre n'est rien : c'est-à-dire un mercanti.

Quant à la République, on n'a jamais pu leur en faire comprendre la définition exacte. Les turcos savent seulement que c'est ce régime qui a fait les juifs leurs égaux, et pour eux, ce mot est devenu le synonyme de désordre.

Cela est si vrai, que, quand les tirailleurs voient arriver à l'étape une escouade de grandes-capotes, marchant sans ordre et à la débandade, ils s'écrient invariablement : — *Babeck, idji, Madame Poublique !* (Attention, voilà madame la République qui arrive.)

Dans l'après-midi, en arrivant dans le gourbis du général Ritter, je trouve, celui-ci assis à l'arabe sur un tapis, avec son vieil ami, le caïd Ramdan. Celui-ci, avec sa longue barbe blanche, son haïk de soie jaune, est du plus imposant aspect ; il parle assez couramment notre langue. Pendant trente-cinq ans, il a servi aux spahis et porte sur son burnous écarlate la croix d'officier de la Légion d'honneur. Le général m'apprend qu'hier une canonnière française est allée reconnaître le petit port de Tabarka ; des chaloupes de ce navire s'étant approchées de la rade, les Kroumirs de la tribu du Amor sont alors descendus de la montagne et ont ouvert une vive fusillade sur nos embarcations qui ont regagné la canonnière ; celle-ci a pris alors la large sans répondre, pour qu'on ne pût pas dire que le premier coup de feu avait été tiré par des Français.

Une compagnie de zouaves tunisiens qui occupait le fort bâti sur l'îlot qui protège la baie, n'a pas fait le moindre mouvement pour empêcher cette nouvelle insulte faite à notre pavillon. Les Kroumirs ont regardé cet incident comme une grande victoire ; cette nouvelle s'est répandue aussitôt dans tout leur pays ; hier soir des cavaliers sont arrivés au bordj de El-Hammam et, après avoir tiré deux coups de fusils en l'air pour rassembler les indigènes, ont annoncé la fuite des giaours (chrétiens).

Cette dernière nouvelle a été apportée au général par un vieux chef khroumir, Amar-ben-Mansour, caïd des Selloul, qui habite la portion du terrain située entre le Mekemen-Merdess et l'Oued-Melila, sur notre territoire. Officier de l'ordre du Nicham, il a été investi par le bey de Tunis, et vient tous les jours à notre campement, avec l'autorisation des beys campés à El-Hammam, il nous annonça que le gouverneur de Tabarca est parti aussitôt hier soir pour cette ville.

Amar paraît sincèrement dévoué à notre cause, et joue gros jeu : aussi a-t-il prié le général Ritter de lui donner asile au bordj de Remel-Souk, aussitôt l'ouverture des hostilités, ainsi qu'à ses quatre fils et à sa famille, sans quoi il courrait grand danger d'être massacré par ses compatriotes.

C'est un vieillard de haute taille, légèrement voûté, portant la barbe blanche, courte et rude ; le visage est osseux, et ses yeux enfoncés sous d'épais sourcils sont brillants de finesse et d'astuce. Il porte le long burnous en laine à capuchon, le haïk en mousseline brodée. Les pieds et les jambes sont nus.

Il nous donna d'intéressants renseignements sur les Kroumirs, qui sont divisés en 16 tribus commandées par 9 caïds. Ces pillards peuvent fournir 10 à 12,000 combattants armés de *moukalas* (longs fusils arabes portant à 400 mètres). Ce sont des populations nomades, vivant sous la tente et le gourbi, ne possédant aucun douair bâti en pierres. A part quelques champs de blé, leurs richesses consistent dans le chêne-liége et de nombreux troupeaux qu'ils achètent à bas prix en Tunisie pour revendre ensuite très cher en France. Mais leur principale ressource est le pillage. Déjà prévoyant notre attaque, ils ont mis en sûreté dans les ravines les plus cachées ou sur les crêtes les plus inaccessibles, leurs familles et leurs troupeaux. N'ayant jamais été battus, ces farouches montagnards, très braves et très audacieux, attendent tranquillement notre attaque, et annoncent que l'armée du bey vient les soutenir et leur donner des fusils et des canons à longue portée.

Amar ajoute qu'un corps de 3,000 soldats tunisiens, commandé par 64 généraux et 7 amiraux, se dirige par Fernana et débouchera en face de Remel-Souck.

A six heures et demie du soir, le 6e bataillon de chasseurs et le 141e régiment de ligne formant le premier échelon des troupes de France débarquées à Bône arrive à notre camp, qui devient décidément le point de concentration des troupes envoyées contre les Kroumirs. La chaleur est lourde et accablante, et ces troupes qui devaient arriver à onze heures du matin, ont dû faire halte en forêt sur les bords de l'Oued-el-Kebir pour laisser passer la chaleur. Les petits chasseurs enlèvent assez crânement le pas. Quant aux grand'capotes du 141e, ils se traînent à peine, exténués par ces quatre jours d'étapes. Beaucoup de zouaves, turcos et soldats du 22e sont allés à leur rencontre et portent les sacs de leurs frères d'armes.

Le siroco souffle avec rage pendant la nuit, menaçant d'arracher les tentes de leurs piquets : les chevaux, effrayés, brisent leurs cordes et parcourent le camp au galop, bousculant les faisceaux, s'abattent dans les tentes; de tous côtés on entend que ces cris, poussés par les cavaliers indigènes qui s'adressent à leurs coursiers échappés : *Dour ! aroua !* (Tourne ! viens !)

DICE DE E.

LE BEY ET SON ENTOURAGE.

Le *Temps* publie sur le bey et son entourage de curieux renseignements qui lui sont adressés par son correspondant particulier à Tunis :

Mohammed-es-Sadock a toujours été très entier et autoritaire. Il ne recule pas devant des actes tragiques réputés nécessaires dans la politique orientale. Nous citerons comme exemples les atrocités qui signalèrent la répression de l'insurrection de 1864, la disparition attribuée au poison, de deux de ses frères, Sidi-Hamouda et Sidi-el-Hadel ; enfin et surtout l'arrestation, en 1867, en pleine audience solennelle, de deux généraux, anciens ministres, Rechid et Ismaël-Souni, soupçonnés de conspiration, qu'il a fait, séance tenante et sans autre forme de procès, étrangler sous ses yeux.

Très imbu d'idées orientales sur les rapports entre souverains et sujets, et extrêmement jaloux de ses prérogatives, il les a fait sentir parfois très rudement à des ministres ayant des velléités trop européennes, en particulier à Kkair-el-Dine. Ce dernier lui offrant un jour sa démission, il lui dit : « Qu'est-ce que cela une démission ? Depuis quand un esclave refuse-t-il le travail ? Tu es mon esclave et tu quitteras ton emploi quand je te renverrai. » La faveur continue de Mustapha-ben-Ismaïl, survivant à des motifs peu avouables qui en favorisèrent les débuts, tient surtout à la souplesse et à l'absolue déférence du premier ministre actuel devant toutes les volontés et les caprices de son maître. Plus le bey avance en âge, moins il tolère la contradiction.

Depuis le commencement de la crise, il s'est entouré de conseils extraordinaires, composés de douze membres, pris en majorité dans l'élément anti-européen, et fanatique. La minorité, n'osant pas résister, affecte de se montrer plus radicale que la majorité. Un membre auquel un ami européen reprochait de ne pas réagir contre la confiance aveugle dans le succès de la politique de résistance, qu'il reconnaissait dans l'intimité comme dangereuse, répondait dernièrement :

« Je me garderais bien de me heurter contre un parti pris. Je craindrais de ne pas sortir vivant du Bardo, où une tasse de café suffit parfois pour remplacer l'exécuteur des hautes œuvres. » Dans de telles conditions, il est impossible que les conseils de conciliation pénètrent dans le palais. Les conseils de résistance sont au contraire accueillis avec avidité, et la moindre perspective d'un concours étranger est saluée avec enthousiasme comme si c'était une réalité. »

LE P. HUS.

Lors de l'expulsion des jésuites, tous les journaux ont noté l'émouvant incident produit par l'expulsion du P. Hus, qui, malade au point de ne pouvoir quitter sa chambre, fut néanmoins jeté brutalement dehors par les agens de M. Andrieux. Depuis lors, la santé du P. Hus avait décliné de jour en jour. Sa longue agonie s'est terminée hier, le laissant jusqu'au bout en pleine connaissance, le sourire aux lèvres, dans la joie de mourir au moment, comme il le disait, où sa chère compagnie de Jésus était la plus glorieuse, puisqu'elle est persécutée.

Avant de connaître les expulseurs le P. Hus avait connu longtemps d'autres sauvages, moins inhumains peut-être, qu'il s'était dévoué à évangéliser. Entré de bonne heure dans la compagnie de Jésus, il s'y était fait remarquer par son activité, son énergie et son intelligence En 1848, à quarante-cinq ans, il était supérieur de la maison provinciale de Metz.

Il n'y resta que peu de temps, ses aptitudes le poussant plutôt vers la vie de missionnaire. C'est en cette qualité que ses supérieurs l'envoyèrent au Canada. Pour le service des nombreuses missions qu'il dirigea dans ces contrées, il dut faire, à vingt reprises différentes, la traversée d'Amérique en France ; mais les fatigues sans nombre qui eussent épuisé d'autres courages, semblaient donner au sien de nouvelles forces. Elles étaient entières lorsque, sous l'empire, il fut appelé à Cayenne pour y diriger la mission des réfugiés.

Dans ce nouvel apostolat, plus difficile peut-être que les précédents, il montra mieux encore toutes les ressources de son inépuisable dévouement. L'amiral Fourichon, gouverneur de la colonie et témoin de ses travaux, le consignait dans ses rapports, et maintes fois il lui a donné, en ce temps-là et depuis, le témoignage public d'une admiration bien justifiée.

Cependant, un jour vint où la maladie frappa ce rude athlète, mais elle le trouva debout et ne put parvenir à l'arracher à ses travaux. Dans la cellule qu'il occupait chez les lazaristes, à la suite de l'expulsion, il s'occupait encore à dicter le récit de ses voyages. C'est dans ce labeur que la mort l'est venu prendre ; mais il l'avait vue venir, et il était prêt. Quand il la sentit plus proche : « Récitez, dit-il, les litanies de la sainte Vierge. » Lui-même suivait les invocations en répétant : *Ora pro nobis*. A la fin, il se tut, et peu après il rendait son âme à Celui qu'il a si bien servi, et qui fera justice aux persécuteurs comme aux persécutés. (*Univers.*)

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier.

Paris, le 29 avril 1781.

La réponse du sir Charles Dilke aux interpellations qui lui ont été faites, hier soir, dans la Chambre des Communes, à l'occasion de nos affaires de Tunisie, fait supposer que la protestation du bey n'est pas tout à fait tombée dans l'eau. Les puissances signataires du traité de Berlin s'interposeront-elles collectivement entre la France et le gouvernement de Tunis pour le règlement, du différend ou bien l'Angleterre toute seule interviendra-t-elle ? Les résolutions du cabinet anglais semblent devoir dépendre des explications de notre gouvernement au sujet du but réel de notre expédition. Il y a donc sinon des négociations, au moins des pourpalers pendants, et l'on peut admettre, sans crainte de se tromper, que le moment est passé où nous aurions pu croire aveir carte blanche pour agir en Tunisie.

Jusqu'à présent, Mohammed-el-Sadock s'est attaché à ôter tout prétexte non pas seulement à une déclaration de guerre, mais à des actes agressifs de notre part; il y donc lieu de penser qu'il maintiendra son attitude, aujourd'hui qu'il doit savoir que les puissances, mais surtout l'Angleterre ont pris sa protestation en considération.

C'est pourquoi l'on s'attend à des explications de M. Challemel-Lacour et du marquis de Noailles à lord Granville et à M. Cairoli, relativement à notre occupation de Tabarka et, par suite, à l'accentuation de notre action dans le sens unique du châtiment des tribus de la frontière. L'envoi de nouveaux bâtiments anglais et italiens dans les eaux de la Goulette doit achever, du reste, de caractériser cette nouvelle phase de la situation.

Ce qui tend à corroborer ces appréciations, c'est l'ajournement auquel s'est prêté le cabinet italien au sujet du vote de confiance réclamé par lui, absolument comme s'il attendait certaines déclarations de Paris, pour rallier en sa faveur toutes les fractions de la majorité. Comme il est probable que nous serons fixés d'ici à vingt-quatre heures sur ce point, vos lecteurs ne seront pas longtemps dans l'incertitude sur les projets plus ou moins conquérants de nos gouvernants, si toutefois ils ont pu jamais faire question. L'absence du Parlement, exclusive de toute déclaration de guerre à l'endroit du bey, celle de plusieurs ministres qui ne sauraient rester indifférents vis-à-vis d'une pareille éventualité, sont autant de témoignages de notre complet désintéressement.

Il est toutefois une perspective nouvelle de la solution de notre conflit avec Mohammed-el-Sadok, que je dois mentionner. Depuis que le départ pour Tunis de Khérédine-Pacha est annoncé de Constantinople, on n'est pas éloigné de croire dans certains cercles, que le bey, dans la conviction où il peut être que le sultan lui envoie un successeur, serait disposé à se placer volontairement lui et ses Etats sous notre protectorat. Qu'adviendrait-il s'il en était ainsi ? La position serait doublement embarrassante après nos récentes protestations de désintéressement et des complications qu'un changement de souverain en Tunisie, dans les circonstances actuelles, pourraient amener pour nos intérêts en Algérie. On en a la preuve dans l'effarement de nos *officieux* que l'éventualité de l'arrivée de Khérédine Pacha à Tunis trouble à ce point qu'ils ne parlent rien moins que de barrer le passage au vaisseau turc qui amènera à la Goulette l'envoyé du sultan.

Le prince Orloff, depuis son retour à Paris, a vu plusieurs fois M. Barthélemy Saint-Hilaire. Il n'est pas difficile d'en induire que la proposition de son gouvernement, relative aux mesures internationales à prendre pour prévenir et punir les attentats contre les chefs d'État, a fait les frais de leurs entretiens. Cette proposition ne laisse pas que d'embarrasser notre gouvernement qui, placé entre les monarchies du continent disposées à se rallier à la proposition et les *traditions républicaines*, ne sait guère à quel parti s'arrêter. Opposer un refus catégorique, en s'appuyant sur une détermination analogue de l'Angleterre, ne coupera pas court aux revendications diplomatiques de la Russie, à laquelle l'Allemagne et l'Autriche prêtent leur appui. L'Angleterre se targue de son isolement et de ses traditions. Pouvons-nous en dire autan ? Elle prétend que les réfugiés politiques y sont tolérés uniquement à titre de droit d'asile, et que toutes les fois qu'ils conspirent, elle a des lois qui les atteignent. En pouvons-nous dire autant ?

Je ne sais ce que répondra M. Barthélemy Saint-Hilaire ; mais il paraît douteux qu'il ne se mettra pas à l'abri derrière notre Parlement, dans le cas où il devrait décliner toute négociation au sujet des ouvertures du cabinet de St-Pétersbourg. C'est, au surplus, et on le comprend, une des grandes préoccupations actuelles de nos gouvernants.

On désigne déjà quelques-uns des candidats à la succession de M. Emile de Girardin dans le IXe arrondissement. Les radicaux porteront, dit-on, M. Tony-Révillon ; les républicains modérés, M. Pretet, conseiller municipal, et les conservateurs, M. Hervé. Jusqu'à présent, M. Gambetta n'a pas fait connaître son choix ; aussi ne parlerai-je que pour mémoire de M. Anatole de la Forge, désigné par quelques-uns comme le candidat de l'opportunisme. Toutefois, mes informations représentent le président de la Chambre comme déclinant en faveur de la proposition Dreyfus, laquelle tend, ainsi que vous le savez, à ce qu'il ne soit procédé à aucune élection législative jusqu'à la séparation de la Chambre.

Je n'ignore pas que les formalités répondent que la Chambre abuserait de ses pouvoirs en privant un arrondissement de sa représentation ; mais cette objection ne saurait prévaloir quand on réfléchit que le gouvernement ayant trois mois pour pourvoir à la vacance du siège, ce qui renvoie l'élection du successeur de M. de Girardin au 27 juillet, et celle du successeur de M. Desseaux, l'ex-député de la Seine-Inférieure, au 10 ou au 15 du même mois les nouveaux élus, la Chambre devait se séparer le 31, n'auraient pas même le temps devoir vérifier leurs pouvoirs. Dans ces conditions et M. Gambetta aidant, il paraît probable que la proposition Dreyfus, enterrée à la commission d'initiative, ressuscitera aussitôt la rentrée, afin d'épargner aux électeurs la peine de nommer des députés honoraires.

Conseil général du Nord

Séance du 29 avril

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Testelin.

M. le préfet est présent.

Le procès-verbal, lu par M. Alain-Chartier, est adopté sans observations.

Prison cellulaire aux environs de Lille. — M. J. Hiroux, au nom du 2me bureau, conclut au renvoi de la question à la session d'août. — Adopté.